

VOTRE CSF EN BREF

Les plus récentes actions du Conseil scolaire fransaskois

1-ADOPTION DU PLAN STRATÉGIQUE 2016-2021

C'est avec fierté que les élus ont adopté le nouveau *Plan stratégique 2016-2021*. Ce plan est le fruit d'une analyse en profondeur menée avec l'aide de la firme d'experts PGF et s'appuie sur une large consultation réalisée au cours de l'année scolaire. La dernière ronde de rétroactions a pris fin le 20 juin. Le *Plan stratégique 2016-2021* donne une vision renouvelée et des orientations claires au CÉF pour assurer la réussite de ses élèves en vertu du triple mandat scolaire, culturel et communautaire. Les familles qui fréquentent les écoles du CÉF ainsi que tout membre de la communauté intéressé peuvent consulter le plan stratégique en ligne à l'adresse www.ecolefrancophone.com

2-UNE DIRECTION DOUBLE POUR TENIR LES RÊNES DU CÉF

Pour assurer toutes les chances de succès à son implantation, le *Plan stratégique 2016-2021* s'accompagne d'une refonte de la structure organisationnelle du CÉF. Les élus ont été appuyés par la firme-conseil Raymond-Chabot-Grant Thornton pour ce travail de fond. La firme a mené l'examen et les recommandations nécessaires ont été soumises aux élus; celles-ci viennent d'être entérinées. Changement marquant : une direction double sera instaurée. Cela signifie que les responsabilités de gestion ne reposeront plus sur les épaules d'une seule personne, mais seront partagées entre la direction générale des affaires et la direction générale de l'Éducation.

3-LES BESOINS GRANDISSANTS DES IMMEUBLES DU CÉF

Le récent budget provincial alloue au CÉF près de 693 mille dollars afin d'effectuer l'entretien préventif sur ses établissements en 2016-2017. Ce sera insuffisant pour cette tâche.

Pour déterminer les priorités – le CÉF s'est doté des critères suivants :

- La santé et sécurité du personnel et des écoliers
- La détérioration observée de la structure
- L'impact sur la programmation

Le CÉF projette que l'ensemble des travaux de rénovation pour ses établissements s'élèvera à plus de 7 millions dollars d'ici 2020.



4-LES DÉFIS DU BUDGET DE 2016-2017

Les élus du CSF ont adopté le budget de la prochaine année scolaire 2016-2017. Initialement, ce budget projetait un déficit de près de 1 million 100 mille dollars. Toutefois, les administrateurs sont parvenus à trouver des économies, entre autres sur les dépenses administratives et frais bancaires touchant la dette. Le manque à gagner est maintenant de 446 mille dollars. Ce manque à gagner sera compensé grâce à la réserve afin d'équilibrer le budget 2016-2017.

Des initiatives importantes seront mises de l'avant cet automne – telles que la poursuite des projets en numératie et littératie, la mise en œuvre des recommandations d'études sur la petite enfance et l'augmentation des appuis en services spécialisés aux élèves.

5- UN SURPLUS AU 3^E TRIMESTRE

Les élus ont accueilli favorablement le plus récent rapport sur l'état des finances du Conseil des écoles fransaskoises. Pour la période se terminant le 31 mai 2016, le CÉF avait un surplus budgétaire de \$ 4 millions 813 mille 567 dollars. Si cette tendance se confirme au dernier trimestre, le CSF pourra évaluer ses options face à la dette actuelle et le déficit anticipé du budget 2016-2017.

Les conseillers ont convenu de mettre tout en œuvre pour un remboursement de la dette chaque année en établissant un plan de paiement avant d'encourir tout nouveau déficit. Le CSF entend toujours tenir compte de la qualité des services en place dans cette stratégie de remboursement pour continuer à répondre aux besoins des élèves.

6- LES AVANCÉES DU PLAN OPÉRATIONNEL

Tout système scolaire se doit d'être compétitif pour attirer et conserver les talents dans ses rangs. Le CÉF œuvre à se doter d'un plan opérationnel dont certains éléments ont été récemment validés par les élus. Ainsi, une planification de la relève a permis d'identifier les postes clefs et de dresser le profil des employés qui les occupent, afin de prévoir et appuyer leur cheminement au sein de l'organisation.

